

# NOUS DÉVELOPPONS LE PLEIN POTENTIEL DES PORTEURS DE PROJETS GRÂCE AU MENTORAT



*Plus de 25 000 entrepreneurs  
mentorés à ce jour*

Le Réseau AFRICAN PLAN® est une communauté d'intérêts déployant le service de mentorat pour entrepreneurs dans toute l'Afrique ailleurs dans le monde.



**Jean-Pierre Honla**  
Project Founder & Chief executive

Imaginez une personne capable de vous inspirer suffisamment fort pour vous permettre d'avancer, de progresser. Imaginez une personne dont le talent serait de déceler chez vous les pépites d'or enfouies au plus profond de vous-même.

Une personne qui vous permet de sublimer vos points forts, de les exploiter, les rendre attractifs.

C'est le rôle du mentor ...

Nous avons presque tous déjà participé, à un moment donné ou l'autre de notre vie, à une relation mentorale, que ce soit de manière formelle ou informelle, de manière consciente ou inconsciente.

Le rêve ultime de l'entrepreneur africain est de transformer une passion en entreprise.

Mais c'est un rêve difficile à réaliser et qui demande beaucoup de persévérance. Chaque pas est un nouveau défi.

Heureusement, l'entrepreneur n'est pas seul sur le chemin. Grâce aux connaissances en affaires et aux

conseils de nos professionnels chevronnés, il peut augmenter ses possibilités de réussite.

Le Network AFRICAN PLAN® est le point de rencontre des entrepreneurs. C'est un service qui met les entrepreneurs en relation avec des porteurs de projets afin de résoudre leurs problèmes et de construire avec eux leur entreprise. Comptant plusieurs milliers de relations mentor/mentoré, le Network AFRICAN PLAN® ne cesse de s'accroître. La mission d'AFRICAN PLAN® est d'exploiter la puissance du mentorat pour faire prospérer les petites et moyennes entreprises en Afrique.

Chaque mentor apporte au Network AFRICAN PLAN® son expérience unique. Quels que soient sa profession et son secteur d'activité, qu'il soit chef d'une petite entreprise florissante, directeur financier ou cadre moyen dans une grande société, le mentor s'engage bénévolement sur AFRICAN PLAN® parce qu'il est convaincu que le mentorat est une force qui permet d'améliorer la réussite des entrepreneurs.

Le mentorat pour entrepreneurs du Réseau AFRICAN PLAN® vise à accélérer le développement des entrepreneurs et la croissance de leur entreprise en Afrique, pour « aller plus loin, plus rapidement ». Le mentorat double les chances de survie des entreprises. Il est donc évident que le mentorat pour entrepreneurs joue un rôle essentiel dans le développement entrepreneurial des individus et par conséquent pour l'économie de l'Afrique

# Africains ensemble,

# l'Afrique va triompher!

# Qu'est-ce que le mentorat

## AFRICAN PLAN®

Le mentorat pour entrepreneurs est une relation d'accompagnement libre, basée sur la confiance et le respect mutuels. Dans cette relation privilégiée, un mentor bénévole souhaite partager son expérience entrepreneuriale par l'accompagnement d'un entrepreneur mentoré et mettre son savoir-être au service de ce dernier.

Le mentorat pour entrepreneurs permet à l'entrepreneur mentoré d'accroître son développement en tant qu'entrepreneur tout en étant en mesure d'avoir le recul nécessaire pour mieux évaluer ses options et prendre ses propres décisions.

### **Au-delà de l'entreprise : l'entrepreneur**

Le mentorat pour entrepreneurs se concentre sur l'humain à la tête de l'entreprise. Il se concentre d'abord sur l'individu, sur le savoir-être de l'entrepreneur. Il permet également à ce dernier d'évoluer dans une relation strictement confidentielle et absente de conflit d'intérêts et de jugement. Le mentorat au Réseau AFRICAN PLAN® est régi par un code d'éthique, une entente de confidentialité, des règles et des outils de perfectionnement encadrant la pratique du mentorat pour entrepreneurs.

Il ne faut pas confondre l'action du mentor avec celle des autres intervenants offrant un service en apparence similaire.

### **Qui sont nos mentors?**

Nos mentors sont des entrepreneurs et gens d'affaires expérimentés qui « sont passés par là ». Ils sont accrédités par le Réseau AFRICAN PLAN® et accompagnent bénévolement d'autres entrepreneurs de façon régulière et sur une période pouvant, en général, aller jusqu'à deux ans.

Ils proviennent de tous les secteurs d'activité et accompagnent les entrepreneurs quelle que soit la phase de développement de leur entreprise (démarrage, consolidation, croissance/exportation, reprise/transfert).

Le Réseau AFRICAN PLAN® regroupe aussi des mentors issus du milieu de l'entrepreneuriat social et coopératif, et formés pour accompagner des entrepreneurs de ce milieu.

# Les avantages d'être mentoré :

- 93 % des mentorés recommandent le mentorat pour entrepreneurs du Réseau AFRICAN PLAN® à un autre entrepreneur!
- Selon des sources internationales, 70 % des propriétaires de PME mentorés franchissent le fameux cap des cinq ans (deux fois plus que les entrepreneurs non accompagnés).
- Les mentors bénévoles du Réseau AFRICAN PLAN® ont des parcours entrepreneuriaux extrêmement riches permettant à l'entrepreneur mentoré d'aller plus loin, plus vite, et au passage, faire moins d'erreurs.
- Être accompagné par un mentor du Réseau AFRICAN PLAN® permet d'étoffer son sens critique et sa capacité de résolution de problèmes, de développer ses habiletés de négociation et de communication, de briser l'isolement, de trouver un soutien et les encouragements nécessaires pour atteindre les plus hauts sommets!
- Les mentors du Réseau AFRICAN PLAN® ont accès aux meilleurs outils pour se développer et se perfectionner et ainsi offrir un accompagnement de haute qualité : une accréditation, de nombreuses formations, du codéveloppement avec leurs pairs, un accès aux pratiques d'excellence issues des centaines de mentors du réseau.
- Le mentorat s'exerce avec un mentor qui adhère à des valeurs de respect, d'écoute et de partage et dont la pratique est encadrée afin de garantir la confidentialité de vos échanges et l'absence de conflit d'intérêts.
- Le Réseau AFRICAN PLAN® est reconnu officiellement par certains gouvernements comme étant le plus vaste réseau de mentorat pour entrepreneurs vers l'Afrique.
- Le mentorat multiplie également les occasions de réseautage avec tous les acteurs du réseau et de la communauté des affaires.

# Devenir mentoré

Le mentorat pour entrepreneurs s'adresse avant tout à l'entrepreneur ou porteur de projet et non à son entreprise. La distinction est fondamentale. À travers le mentorat, une personne riche d'expérience (le mentor bénévole) souhaite partager son expertise en entrepreneuriat par l'accompagnement d'une personne (le mentoré entrepreneur ou intrapreneur) afin de transférer ses connaissances et son savoir-être à cette dernière.

## Qui peut devenir entrepreneur mentoré?

Le mentorat pour entrepreneurs du Réseau AFRICAN PLAN® s'adresse à tous les entrepreneurs vers l'Afrique qui ont déjà démarré, ou ont une idée de projet, vivent de leur entreprise et qui souhaitent miser sur eux et devenir de meilleurs entrepreneurs, peu importe le secteur d'activité et la phase de l'entreprise (démarrage, exploitation, croissance à l'international, reprise ou transfert).

## Comment devient-on un entrepreneur mentoré?

Lorsqu'un entrepreneur veut initier une relation de mentorat pour entrepreneurs, il est immédiatement pris en charge par le groupe de mentors/cellule et le coordonnateur de son territoire.

Avant de jumeler un mentor et un mentoré, pour former ce que l'on appelle une dyade, les responsables du groupe de mentors de la cellule doivent trancher :

- L'entrepreneur est-il prêt pour initier une relation de mentorat?
- Le groupe de mentors dispose-t-il d'un mentor approprié pour constituer une dyade à succès?

À cette étape, la cellule joue un peu le rôle d'un entremetteur, ou d'une « agence de rencontre mentorale ». Ses dirigeants doivent évaluer l'entrepreneur afin d'avoir une idée de sa personnalité et de ses besoins. Ils doivent ensuite décider lequel des mentors est le mieux habilité à constituer une dyade avec le futur mentoré.

## La démarche se résume ainsi :

- Vous devez compléter le formulaire d'adhésion et acquitter les frais d'adhésion au Réseau AFRICAN PLAN® sur le site du Réseau AFRICAN PLAN®.
- Une confirmation de la réception de votre demande vous est envoyée par courriel.
- Un représentant du groupe de mentor/cellule ou le coordonnateur vous invite à une rencontre de qualification afin de discuter de votre démarche et déterminer si vous êtes un candidat au mentorat pour entrepreneurs.
- Une fois l'étape de qualification complétée, le coordonnateur de votre région administrative vous assigne un mentor.
- Vous contactez le mentor par téléphone et vous fixez une première rencontre avec lui.
- S'il y a « chimie », la relation mentorale peut commencer.

# La relation avec le mentoré

## Combien de temps dure une dyade ?

La relation mentorale que vous établirez avec votre mentor dure en moyenne 2 ans, mais d'un commun accord avec votre mentor, vous pourriez l'écourter ou la prolonger en fonction de vos besoins et de la disponibilité de votre mentor.

## Quels sont les coûts?

Pour bénéficier du service de mentorat pour entrepreneurs ou porteurs de projets, vous devez acquitter les frais d'adhésion annuels au Réseau AFRICAN PLAN® au montant de 200€, et, le cas échéant, les frais d'administration du point de service/cellule de la région administrative à laquelle vous êtes rattaché.

**Important :** les modalités peuvent varier d'un point de service à l'autre. Par exemple, pour plusieurs points, aucun frais ne sera directement prélevé lors de votre adhésion (obligatoire) sur ce site. Dans ces cas, les frais vous seront facturés par le point de service directement, en fonction de leurs modalités locales (ex.: un seul versement annuel, versements mensuels, etc.).

## Le temps c'est de l'argent!

S'il y a un coût financier pour l'entrepreneur mentoré, il y a aussi un coût humain. Le mentoré doit s'engager de façon sérieuse dans sa relation mentorale. Il doit faire confiance à son mentor, car celui-ci s'est engagé à collaborer au meilleur de ses connaissances et de son expérience.

## On vous offre un mentor d'expérience pour:

- Bénéficier de la sagesse et du bagage d'un entrepreneur d'expérience
- Aiguiser ses réflexes d'entrepreneur, avoir une vue 360° pour prendre de meilleures décisions
- Briser l'isolement, trouver un soutien, une écoute, les encouragements nécessaires

## Nous sommes le Réseau AFRICAN PLAN®

- Plus de 2 500 mentors actifs, tous bénévoles et accrédités

Plus de 60 organismes partenaires afin d'accompagner un maximum d'entrepreneurs vers le succès

- Des outils, ressources, activités de perfectionnement et occasions de réseautage
- Un réseau reconnu officiellement par les gouvernements d'Afrique et du monde entier.

# Foire aux questions sur le mentorat pour entrepreneurs

## Qu'est-ce que le mentorat peut m'apporter en tant qu'entrepreneur?

Le mentor accompagne et motive et, tout en partageant sa propre expérience entrepreneuriale, amène notamment le mentoré à aiguïser :

- Sa capacité de réflexion et d'analyse : voir à « 360 degrés » l'ensemble des impacts et enjeux d'une situation.
- Son audace : évaluer et accepter des défis croissants et les risques raisonnables qui y sont liés, passer de l'idée à l'action, se faire confiance et repousser ses propres limites.
- Son sens critique : faire preuve d'introspection.
- Sa résilience : savoir rebondir après une situation difficile, et apprendre d'elle.
- Sa gestion du stress : exprimer ses peurs et doutes ouvertement afin de ne pas se laisser paralyser par eux ni souffrir de la solitude.
- Sa capacité à bien s'entourer : comprendre les requis et ressources complémentaires à sa position d'entrepreneur.

## Est-ce que je vais profiter du réseau de contacts de mon mentor?

Non. Le réseautage d'affaires ne fait pas partie du mentorat prôné par le Réseau AFRICAN PLAN®, parce que ce type de réseautage peut créer une forme de reddition du mentor envers le mentoré sur la référence qui est faite ou proposée, et ainsi instaurer un conflit ou une apparence de conflit d'intérêts.

## Est-ce que le mentor et le mentoré peuvent partager leurs listes de clients?

Non. Dans ce contexte, le mentor pourrait se mettre dans une situation de conflit d'intérêts. La conduite du mentor et du mentoré est d'ailleurs régie par un code d'éthique afin de prévenir ce type de situation.

## Pourquoi faire appel à un mentor si je n'ai pas de problèmes? Si j'ai besoin de parler à quelqu'un, j'ai juste à aller voir un psychologue.

C'est lorsque cela va bien qu'il faut prendre le temps de s'améliorer. Durant les périodes difficiles, il est habituellement trop tard pour agir ou demander de l'aide et cette aide est alors souvent de nature consultative (experts divers). Certes, vous pouvez parler à un psychologue, mais Réseau AFRICAN PLAN® vous offre, quant à lui, la possibilité d'échanger avec quelqu'un qui n'est pas un membre de votre famille, ni un employé, ni un sous-traitant, mais une personne bénévole, totalement objective ayant un parcours entrepreneurial et qui est « déjà passé par là » e avec qui vous pouvez parler de vos affaires (dans le sens propre du terme), dans le seul but d'être un meilleur entrepreneur.

## Suite

### **Est-ce que le coût de l'accompagnement est éligible pour la formation ?**

Non. Le mentorat pour entrepreneurs demeure, avant tout, un partage d'informations et d'expériences. Il ne s'agit pas d'un cours privé, car le mentor n'enseigne pas, et ne suit pas un cursus préétabli. Il va s'adapter à VOUS et vos besoins spécifiques. Cela dit, le Réseau AFRICAN PLAN® organise régulièrement des activités pour les membres de sa communauté (sensibilisation, perfectionnement, etc.).

### **Si mon mentor n'est pas du même domaine que moi, comment pourrait-il m'aider dans mon travail?**

Le mentor peut vous entendre et questionner sur ce que vous vivez en affaires, peu importe le secteur d'activité économique. De plus, l'expérience nous prouve qu'il est plus facile pour un mentor d'un autre domaine d'accompagner adéquatement un mentoré s'il n'est pas dans le même domaine d'affaires. La relation de mentorat porte sur le savoir-être, si le mentor et le mentoré sont du même secteur d'activité, la relation aura tendance à bifurquer vers le savoir-faire. Ce qui ne serait plus du mentorat. Qui plus est, pour nombre d'entrepreneurs, il s'agit aussi d'une garantie supplémentaire afin d'éviter les conflits d'intérêts ou problèmes potentiels de concurrence.

### **Comment l'accompagnement d'un mentor pourrait-il me rendre plus compétent?**

De manière concrète, le mentor :

- Écoute et questionne;
- Aide à recadrer les problèmes vécus;
- Accompagne pour mieux identifier les solutions possibles;
- Encourage et motive;
- Partage son sens critique;
- Donne une rétroaction sur la performance et les attitudes.

Donc, vous devez être animé d'un besoin de vous réaliser en tant qu'entrepreneur. Le mentoré est une personne qui désire apprendre et se développer. En tout temps et en toute occasion, vous devez être le seul responsable de vos actes et de vos décisions.

Votre rôle consiste à :

- Accepter librement d'être accompagné par un mentor dans le but d'améliorer votre savoir-être ;
- Adopter une attitude positive face à la relation de mentorat ;
- Agir selon l'éthique du programme de mentorat ;
- Être transparent avec votre mentor.

# Suite

## **J'ai assez de monde qui critique mon travail, pourquoi aurais-je besoin de quelqu'un d'autre?**

Il y a des critiques négatives et des critiques constructives. Si les personnes qui vous critiquent ont en plus un intérêt quelconque, cela influencera le sens de la critique. Toutefois, si la personne n'a aucun intérêt et qu'elle émet une critique en toute objectivité, cela fait alors partie d'une saine pratique du mentorat.

## **Comment le mentorat va-t-il aider mon entreprise?**

En devenant un meilleur entrepreneur, votre entreprise en bénéficie nécessairement. L'objectif du Réseau AFRICAN PLAN®, c'est de bien vous outiller pour votre entreprise actuelle mais, puisque nous misons sur VOUS, notre « pari » est que vous soyez aussi outillé pour toutes les entreprises que vous pourriez avoir l'audace de créer par la suite.

## **Est-ce que mon mentor signe une entente de confidentialité comme un docteur?**

Oui. Non seulement votre mentor signera un code d'éthique, mais vous aussi en tant que mentoré. Les échanges entre un mentor et un mentoré n'appartiennent qu'à eux et ne peuvent en aucun temps être divulgués à une tierce partie.

## **Est-ce que mon mentor doit parler avec mon entourage?**

Non. Le mentor est là pour vous uniquement. Il vous accompagne et il est essentiel que le contenu des rencontres entre un mentor et un mentoré soit confidentiel.

## **Comment puis-je savoir si un mentor sera en mesure de me « coacher »?**

Les bons coachs et les bons mentors aiment aider les autres à développer leurs potentiels. Par contre, il faut savoir que le mentorat n'est pas du coaching. Le mentorat implique surtout un transfert de connaissances d'une personne à une autre en l'accompagnant à trouver les réponses elle-même, en écoutant ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. En ce qui a trait au coaching, habituellement, le coach sera directif et rémunéré. Un mentor vous éveille à voir ce que vous êtes en train de faire ou ne pas faire inconsciemment, et comment cela peut affecter vos résultats. N'oubliez pas que le mentor choisit son mentoré au même titre que ce dernier a son mot à dire sur son mentor. Sachant cela, il se peut qu'il n'y ait pas d'atomes crochus ou d'affinités avec un premier mentor qui vous aura été proposé. Dans cette situation, le mentoré peut demander à être jumelé à un nouveau mentor.

# Suite

## **Est-ce que mon mentor sera du même niveau de compétence que moi?**

Que vous soyez en démarrage, en consolidation, en croissance ou dans une planification de relève, le mentor qui vous sera proposé aura une expérience entrepreneuriale adéquate.

## **Est-ce que mon mentor aura accès aux chiffres de mon entreprise?**

Votre relation de mentorat pour entrepreneurs ne doit pas devenir aussi lourde qu'une rencontre avec votre comptable ou votre banquier. Lorsque la relation de confiance est établie et que vous jugez opportun de parler de vos chiffres d'affaires avec votre mentor, cela vous appartient. Vous n'êtes nullement obligés de discuter de vos chiffres avec ce dernier.

## **Est-ce que le mentorat pour entrepreneurs est vraiment efficace?**

Selon des sources internationales, 70 % des propriétaires de PME mentorés franchissent le fameux cap des cinq ans (deux fois plus que les entrepreneurs non accompagnés).

## **Comment pouvons-nous savoir si l'accompagnement d'un mentor fonctionne?**

Le Réseau AFRICAN PLAN® a mis en place une grille d'évaluation qualitative. Cette grille est proposée afin d'évaluer l'apport de l'accompagnement du mentor auprès du mentoré et de connaître comment ce dernier se réalise dans une relation de mentorat pour entrepreneurs. Après le premier trimestre d'accompagnement (phase d'apprivoisement et relation de confiance), une première mesure qualitative de l'accompagnement sera faite. Après six mois (phase où la dyade est dans sa réalisation), une seconde mesure qualitative de l'accompagnement sera également réalisée.

## **Étant donné que le mentor est un bénévole, pourquoi dois-je payer des frais?**

Ces frais sont composés d'abord d'une adhésion annuelle au Réseau AFRICAN PLAN® sur une base internationale. Ce tarif est forfaitaire et ne représente qu'une portion du coût réel afin d'avoir accès à l'un de nos nombreux mentors d'excellence. Ce montant sert en grande partie à couvrir les frais d'administration, de perfectionnement des mentors, de développement de contenus et pratiques d'excellences diffusés aux membres du réseau, de promotion internationale, et d'assurance erreurs et omissions pour les mentors. Par ailleurs, en adhérant au programme de mentorat, tous les mentorés sont invités à participer gratuitement à certaines activités ou à avoir droit à certains rabais, selon le cas. Dans un second temps, un mentoré peut avoir à payer des frais locaux aussi. Ce tarif, également forfaitaire et annuel, est destiné à soutenir les organismes locaux (organismes porteurs) qui concrètement, vont effectuer votre jumelage avec un mentor, s'assurer de la bonne marche de votre accompagnement et répondre à vos questions, faire la promotion locale du mentorat, etc.

# Suite

**J'aimerais valider mon idée d'affaires et mon projet d'entreprise. Est-ce qu'un mentor peut m'aider?**

Non. Malheureusement, le mentorat du Réseau AFRICAN PLAN® n'intervient pas exclusivement à cette étape du prédémarrage. L'entreprise doit être démarrée ou, du moins, doit être au jour « 0 » de ses opérations. Au cas contraire, la décision appartient à AFRICAN PLAN®.

**Est-ce que mon mentor pourra « challenger » mon plan d'affaires ?**

Il faut savoir que le mentorat est une relation de longue durée d'au moins une année, voire deux années pour la majorité des jumelages mentors - mentorés. La relation porte donc sur l'ensemble du quotidien d'un entrepreneur, alors que son entreprise est en activité. Il se peut que l'entrepreneur se questionne sur ses actions et sur l'exécution de son plan d'affaires (et non son élaboration). Le mentor peut alors accompagner l'entrepreneur dans ce questionnement.

**Si le mentor ne me dira pas quoi faire, comment va-t-il procéder?**

En effet, votre mentor ne peut être directif et vous dicter LA bonne marche à suivre (en effet, il serait erroné de penser qu'il n'y a qu'une seule bonne solution...). Il vous aidera à réfléchir sur ce que vous faites, et tout autant sur ce que vous ne faites pas. Il vous posera une foule de questions, vous écoutera, reformulera parfois vos propos et vous fera une rétroaction. Il sera à l'affut de votre non-verbal également, et du « sous-texte » de vos propos.

**J'ai une problématique spécifique dans mon entreprise est-ce que je peux avoir un mentor capable de résoudre cette problématique?**

Cela ne serait plus du mentorat, mais de la consultation. Le mentorat est une relation sur plusieurs mois, voire années, et il est un généraliste. Il vous posera les questions qui vous feront réfléchir sur ce que vous faites. Dans un pareil cas, il vous accompagnera à clairement identifier vos besoins et vos attentes pour le recrutement d'un expert.

**Je travaille sur mon projet d'entreprise ou le développement de mon entreprise à temps partiel, est-ce possible pour moi d'être accompagné par un mentor du Réseau AFRICAN PLAN®?**

Il est possible d'avoir un mentor en autant que vous souhaitez développer votre entreprise afin de pouvoir vous y consacrer à temps plein. Il est certain que le mentor vous accompagnera dans cette démarche en vous amenant à réfléchir sur ce que vous êtes en train de faire et ne pas faire.

**Si je constate que le mentorat n'est pas pour moi, est-ce possible d'annuler ma dyade?**

Si vous souhaitez mettre fin à votre dyade parce que le mentorat ne convient pas à vos attentes, le Réseau AFRICAN PLAN® a mis en place une politique de remboursement.

# Suite

## **Mon associé et moi souhaiterions avoir un mentor, est-ce que nous pouvons avoir le même mentor et faire des rencontres à trois?**

Le mentorat est avant tout une relation de personne à personne, soit dans une formule individuelle où le mentor fournit un accompagnement à un seul mentoré, soit dans une formule de groupe où le mentor agit en animateur accompagnateur à plusieurs mentorés qui ne sont pas associés dans la même entreprise ou dans un secteur concurrentiel. Il est nécessaire de ne pas mettre le mentor dans une situation de médiation ou d'avoir à trancher entre les associés. Il demeure que pour chacun des associés qu'il est vraiment avantageux d'avoir son propre mentor personnel. Cela leur permet de s'exprimer sans aucune contrainte, sans être jugés. Le mentorat individuel peut justement apporter une lumière sur les réelles motivations d'avoir un ou des partenaires d'affaires.

## **Remboursement**

Le Réseau AFRICAN PLAN® et ses partenaires s'engagent à rembourser les frais d'adhésion de 200 € en fonction des conditions suivantes :

### **1. Refus de la candidature suite au processus de qualification :**

Advenant la non-admissibilité du candidat au programme de mentorat pour entrepreneurs, Réseau AFRICAN PLAN® s'engage à le rembourser intégralement dans les 30 jours suivant la date du refus. Si le paiement initial a été effectué directement auprès du point de services, ce dernier est responsable de rembourser tous les frais encourus au candidat. Dans le cas où le paiement aurait été effectué via la plateforme numérique du Réseau AFRICAN PLAN® il appartient au point de services d'en aviser le Réseau AFRICAN PLAN® afin que ce dernier puisse procéder au remboursement des frais d'adhésion et des frais d'administration (selon le cas) au moyen de PayPal.

### **2. Insatisfaction du service de mentorat pour entrepreneurs dans les 90 jours suivant le début d'une dyade.**

Toutefois, advenant le cas où le mentoré n'est pas satisfait de la relation mentorale avec le mentor qui lui a été assigné, il lui est possible de demander un nouveau jumelage en communiquant avec le coordonnateur de son point de services, son chef mentor ou le Réseau AFRICAN PLAN®. Après trois mois, AFRICAN PLAN® ne rembourse plus la somme, mais permet à l'individu de bénéficier de son abonnement durant l'année restante.

Pour obtenir un remboursement, le mentoré doit communiquer par courriel : [info@africanplan.org](mailto:info@africanplan.org)

En fonction des raisons énoncées ci-dessus, les frais d'adhésion au Réseau AFRICAN PLAN® de 200 € sont remboursables dans leur intégralité. Il appartient toutefois au point de services de veiller à fermer le dossier dans la console de gestion, de documenter la raison du remboursement, etc.



*Près de ceux qui fuient la  
pauvreté, tous les jours en  
Afrique*

[www.africanplan.org](http://www.africanplan.org)  
[france@africanplan.org](mailto:france@africanplan.org)  
- Facebook: African Plan  
- Twitter: africanplan  
- Skype : africanplan

**AFRICAN PLAN®**  
- A better plan  
- A better future